Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

12 AVRIL 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18001 **15**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Travailler humblement et avec passion…

Guido Cesal

La Convention pour la révision de notre Statut d'Autonomie a finalement pris le bon chemin. La Présidence a été confiée à Monsieur Piero Ferraris du groupe des DS-Gauche Valdôtaine tandis que les deux Vice-présidents, Monsieur Diego Empereur, Représentant des collectivités locales et Monsieur Robert Vicquéry, Chef de groupe au Conseil de la Vallée sont issus de l'Union Valdôtaine. Les autres forces de minorités sont aussi présentes à l'intérieur de cet organisme chargé de revoir en profondeur les bases de notre Autonomie.

Suite aux précédentes expériences faites en cette direction, qui n'ont pas abouti pour différentes raisons, nous ne pouvons que souligner positivement la présence au sein de cette Convention de toutes les forces politiques qui, au-delà de leurs propres positions, estiment utile de se confronter sur ce terrain délicat et passionnant.

Une autre initiative portée de l'avant par l'Union Valdôtaine et ses hommes va donc se perfectionner et influer positivement sur le débat des prochains mois.

Un débat qui, jour après jour, devient toujours plus âpre, insatisfaisant, limité aux petites querelles quotidiennes.

La force de notre mouvement, en ces derniers temps, a consisté en notre capacité à ne pas tomber dans le piège de la provocation et de la polémique stérile, mais de rester fidèles aux buts de longue haleine qui restent le point de repère de toutes actions.

Si nous considérons les 18.000 signatures recueillies pour la défense des bons d'essence, découlant d'une prévision statutaire, et l'engagement démontré par nos sections qui ont travaillé afin que nos droits ne soient pas bafoués, nous ne pouvons qu'être satisfaits par cette réaction positive des bases unionistes.

Nous ne pouvons pas, en outre, oublier la révision de la loi électorale menacée par une initiative référendaire confuse et dangereuse. L'Union Valdôtaine est devenue le point de repère de toutes les forces politiques qui n'ont aucune envie de se soumettre aux risques d'une dérive démagogique et populiste, et a contribué à définir un système de règles alternatif conformément avec les principes qui ont toujours inspiré son action depuis sa naissance.

Le climat semble donc devenir serein. La nervosité que d'aucuns démontrent en ce moment est plutôt éloquente. Ils pensaient s'amuser avec les restes de notre mouvement. Notre réaction imprévue pour eux, mais pas pour ceux qui connaissent bien nos milieux, les a déconcertés.

Il faut donc continuer à travailler sans nous faire conditionner par le contexte qui nous est hostile, trouver des accords sur nos propositions, nous confronter avec les autres forces politiques qui refusent les aventures dont on ne connait pas les objectifs et agir sans présomption pour le bien de notre mouvement et de notre petite patrie.

Le travail conscient, humble et passionné paie toujours: c'est une caractéristique prédominante de toute l'histoire unioniste, nous devons retrouver ces valeurs. Nous les avions peut-être oubliées à cause d'une croissance de consensus constante; la leçon d'avril 2006 nous a ramenés sur terre.

Une leçon salutaire si nous avons la capacité de la transformer en un tournant de notre action qui doit nous rendre plus sensibles aux besoins des gens, plus à l'écoute, plus disponibles à la confrontation, plus en conformité avec les exigences réelles d'une communauté qui évolue rapidement, bien plus vite que nos perceptions.

Un nouveau blason pour la Vallée d'Aoste

La Région autonome Vallée d'Aoste abandonne le lion stylisé qui la caractérisait conformément au décret de 1987, et se dote de nouvelles armes lui conférant une *«identité et une plus immédiate possibilité d'être reconnue»:* c'est avec ces mots que Luciano Caveri, Président de la Région, s'est exprimé, le mardi 3 avril dernier, en présentant le nouveau symbole. En respectant les canons traditionnels, mais avec comme atout une graphie plus moderne, réalisée par l'«Agenzia Studio Sanna» de Turin, le symbole institutionnel est caractérisé par un lion inséré dans un bouclier surmonté d'une couronne.

«*La Vallée d'Aoste* – a expliqué Joseph Rivolin, Directeur des Archives et de la Bibliothèque régionale, et expert d'héraldique – *est l'unique région italienne qui a adopté la couronne dans ses armes* ».

Les éléments graphiques des anciennes armes ont été complètement redessinés, en adoucissant les angles et les courbes. «*Grâce à la réalisation de ces nouvelles armoiries* – a expliqué Massimiliano Sanna, qui a coordonné l'étude – *une grande importance a été donnée à la figure centrale, en argent, du lion, placée à l'intérieur du nouveau bouclier qui est celui des Pays Bas, bordé d'or et surmonté par la couronne des Visconti* ».

«*Les principales lignes d'intervention* – a souligné encore Caveri – *ont conféré à ce nouveau symbole l'instantanéité, la visibilité, la ductilité, la transparence et l'originalité* ».

De plus, il a observé que «*la communication et la capacité de donner du concret à sa présence institutionnelle constitue un élément d'une importance considérable en contribuant à offrir une image de la Région influente, unique et unitaire, mais en même temps en harmonie avec son temps* ».

«*Les origines des armes de la Vallée d'Aoste* – a expliqué Joseph Rivolin – *font référence aux enseignes héraldiques de l'ancien Duché d'Aoste. Le lion constitue un des symboles héraldiques parmi les plus diffus dans l'Europe occidentale et sa présence en Vallée d'Aoste remonte au XIII*ème *siècle. En partant des canons classiques des armes de la Vallée d'Aoste: le lion, le bouclier, la couronne et les couleurs, de significatives interventions de stylisation ont été apportées sur les éléments graphiques, en maintenant les quatre couleurs institutionnelles inaltérées*».

L'adoption des nouvelles armes est un effort ultérieur pour caractériser l'identité valdôtaine. Avec une loi régionale datant de mars 2006 les règles en matière de célébration

SUITE PAGE 8

Énergie

Chauffage à distance pour la ville d'Aoste

La ville d'Aoste, dans un bref délai de quatre ans, sera presque entièrement chauffée par un système de chauffage à distance d'une puissance de 15 mégawatts électriques et de 105 mégawatts thermiques dérivant, en partie de la chaleur produite par l'industrie sidérurgique Cogne Aciers Spéciaux.

Le projet, présenté le mardi 10 avril, à Aoste, au cours d'une conférence de presse, prévoit un investissement d'environ 50 millions d'euros, financés par la Région et la Commune d'Aoste, par les deux entreprises énergétiques privées Sea et Fratelli Ronc, par la société hydroélectrique régionale Cva et par la Cogne Aciers Spéciaux (Cas) : «*nous avons l'intention d'accélérer les temps* – a déclaré le Président de la Région, Luciano Caveri – *et d'entamer déjà dans les semaines prochaines les démarches administratives*».

«*Il s'agit d'un projet réalisé par plusieurs sujets, publics et privés, consacré à une gestion intelligente de l'énergie qui autrement serait gaspillée*» – a déclaré le Président de la Cva, Augusto Rollandin.

Selon le projet illustré, la production d'énergie sera localisée dans une centrale de « cogenerazione » située sur l'ancienne zone de la Cogne, auprès de l'établissement sidérurgique de la Cas, qui fournira environ

SUITE PAGE 8

L'INFO

60.000

touristes
ont visité la Vallée d'Aoste
lors des vacances
de Pâques

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 6 avril 2007

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
L'Exécutif a approuvé la fourniture des services d'agence de presse par Apcom-Telecom Media News spa de Rome et a engagé la somme de 30 000 euros à ce titre. Une enveloppe de 7 800 euros a été débloquée aux fins du mandat qui a été confié à la société Meteorologica Subalpina de Turin, en la personne de Luca Mercalli, pour la mise à jour et l'implémentation de l'étude sur les changements climatiques. Le Gouvernement a décidé de se porter en justice contre le recours introduit devant la Cour constitutionnelle par le président du Conseil des ministres, qui conteste la légalité des articles 3 et 4 de la loi régionale n° 34 du 29 décembre 2006 (Dispositions en matière de parcs animaliers). Une dépense de 59 515 euros a été engagée suite à l'approbation des projets sélectionnés par le Comité de programmation du programme Interreg IIIA Italie-Suisse 2000/2006.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Conformément à la loi régionale n° 3/2002, l'Exécutif a approuvé les programmes présentés par l'Association nationale des éleveurs bovins de race valdôtaine-Anaborava pour l'année 2007, destinés à l'assistance vétérinaire dans les élevages de la Vallée d'Aoste et à la lutte contre la mastite bovine, et a engagé la somme de 950 000 euros à cette fin.
Des aides ont été octroyées pour un montant global de 655 436 euros à 65 bénéficiaires, au titre de l'amélioration des terrains agricoles et des cultures de qualité, de l'aménagement et des nouvelles mises en culture dans le domaine de la fruiticulture, aux termes des critères d'application du Plan de développement rural.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a attribué un financement extraordinaire de 110 000 euros au Lycée classique et Institut d'art d'Aoste pour la réalisation des activités prévues par la section bilingue franco-italienne du Lycée classique pour l'année scolaire 2007/2008.
Par ailleurs, au sens de la loi régionale n° 19/2000, il a entériné les modalités d'attribution aux institutions scolaires de financements extraordinaires pour la réalisation de projets spéciaux pour l'année 2007.
Le Gouvernement a octroyé une aide de 18 000 euros à la fanfare «La Lyretta» de Nus en vue de l'organisation du 35ème rassemblement annuel des fanfares de la région conformément à la loi régionale n° 69/1993. En outre, il a décidé l'organisation de l'exposition «Anthologie d'œuvres restaurées. Art en Vallée d'Aoste entre Moyen-Âge et Renaissance» du 27 avril au 30 septembre 2007 à l'église Saint-Laurent d'Aoste et a engagé à cet effet la somme de 120 000 euros.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif ayant décidé de réaliser des projets qui visent à favoriser la santé et le bien-être social de la population valdôtaine, il a débloqué pour ce faire la somme de 800 000 euros. Il a aussi donné son feu vert à l'organisation du spectacle théâtral Morte del Minotauro: azione spettacolare senza un senso conçu par l'association musico-culturelle Mamima Swan d'Aoste en collaboration avec l'Unione italiana ciechi, qui sera présenté à Aoste du 24 avril au 27 mai et a engagé à ce titre un montant de 16 500 euros. Le Gouvernement a entériné l'organisation, par un sujet externe à l'Administration régionale, de séjours climatiques pour personnes handicapées, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2011, et a prévu à cet effet une enveloppe de 367 416 euros.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
L'Exécutif a approuvé les modifications de la cartographie des zones inconstructibles relatives aux terrains avalancheux ou ébouleux de la commune d'Issime. Conformément à la loi régionale n° 10/1990, il a également engagé la somme de 409 568 euros sous forme de subventions, relatives au mois de mars 2006, pour la construction et la reconstruction de toits en lauzes. Le Gouvernement a entériné le projet d'exécution des travaux de restauration et d'assainissement aux fins de la conservation de deux édifices communaux sis à Chardonney, dans la commune de Champorcher – la maison du tissage (Casa del telaio) et le moulin – et a engagé à cet effet la somme de 637 750 euros. Une enveloppe de 1 550 000 euros a été débloquée suite à l'approbation du volet technique du projet définitif relatif aux travaux d'aménagement et de modernisation de la route régionale n° 44 de la Vallée du Lys, entre le chef-lieu de Gaby et le hameau de Gattinery.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a octroyé une aide de 105 000 euros à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski-AVMS au titre des dépenses prévues pour la signature du contrat collectif d'assurance 2007, destiné à couvrir ses membres. Il a également approuvé la présentation au palais régional, par l'AVMS, d'un projet de formation théorique et pratique pour l'enseignement du ski aux personnes handicapées, destiné aux moniteurs de ski, dans le cadre du Fonds social européen et il a engagé à cette fin un montant de 50 000 euros.
Une enveloppe de 403 296 euros a été débloquée au titre de l'approbation de la convention avec la société coopérative Svap pour la poursuite et le développement de l'expérimentation d'un service de transport public sur appel, du 16 avril au 31 décembre 2007. Enfin, le Gouvernement a élaboré le programme prévisionnel des investissements 2007 prévu par la convention avec la société Avda spa en vue de la gestion de l'aéroport régional Corrado Gex de Saint-Christophe, pour une dépense globale de 1 044 000 euros.

Italietta entre schizophrènes et repentis : des exemples à ne pas suivre

Jeannot Tommaseo

Les affaires liées à la vente de Telecom ces derniers jours, qui ont été du moins rapportées par les journaux italiens et que nous, citoyens, pouvons connaître, témoignent, s'il en était encore besoin, de la dégradation et de la schizophrénie politique et économique de l'Italie. La vente de la plus importante entreprise de télécoms à des colosses mondiaux du secteur n'a pas manqué de provoquer des réactions confuses au sein même du Gouvernement.
A ce propos, il suffit de rappeler, d'un côté, les affirmations fracassantes de M. Sircana, porte-parole du Gouvernement – et j'en passe sur sa façon d'illustrer les actions du Gouvernement – qui défend les positions légitimes et autonomes du conseil d'administration de Telecom et, de l'autre, les requêtes contradictoires de quelques représentants de premier plan de la coalition de faire intervenir Mediaset dans les négociations. Un simple citoyen arrive difficilement à comprendre ce que cette majorité pense de Berlusconi et de sa puissance économique. Un jour "Silvio" est considéré comme la source de tous les maux italiens, le lendemain il est appelé à sauver l'économie italienne des agressions étrangères illégitimes… Si l'on ajoute à tout cela l'activisme d'importantes entreprises d'Etat sur les marchés financiers internationaux qui s'aventurent dans des opérations se chiffrant à plusieurs milliards d'euros (Enel qui participe au rachat d'Endesa, Eni qui remporte un appel d'offres international pour le contrôle d'une partie de Gazprom), il est bien normal de se demander si quelqu'un dans la majorité a une stratégie en matière de planification économique ou s'il est tout simplement "schioppato".
Ces derniers temps nous assistons également dans notre Vallée à des épisodes de schizophrénie politique (la schizophrénie se caractérise notamment par des troubles cognitifs, avec des difficultés à s'exprimer d'une manière claire et linéaire, une façon de parler excessivement prolyxe, le passage inopiné d'un thème à l'autre…). Certains de nos anciens compagnons de route (il existe un terme dans notre patois qui convient bien à ces personnes: *falet*, adjectif qui signifie «couleur indéfinissable» et désigne, au sens figuré, quelqu'un de volage) ont vu en Riccarand et dans toute la galaxie de la gauche radicale leurs meilleurs alliés. Nous devrons rappeler à ces amis ce que leurs nouveaux compagnons pensent de notre français, de notre agriculture, de notre autonomie considérée comme un privilège, d'un ancien président de la Junte qui s'était justement exilé en France, de notre santé qui serait à réformer complètement, finalement tout pour ces champions du catastrophisme est à refaire en Vallée d'Aoste.
Ces anciens compagnons sont peut-être eux aussi frappés par le syndrome de la repentance qui est en train de sévir dans la gauche italienne: Fassino et les autres se repentent de la ligne de la fermeté adoptée contre les brigades rouges; Violante dans un livre récent tente de réhabiliter Craxi et sa politique en critiquant certaines positions de l'ancien Parti Communiste Italien vis-à-vis du leader socialiste; le Gouvernement joue les Ponce Pilate sur les récents enlèvements en Afghanistan et en Iraq. Une fois devenus des "ex", nos anciens compagnons (anciens présidents du Gouvernement, anciens syndics, ancien président du Conseil, anciens conseillers régionaux, anciens présidents de Communauté de Montagne, anciens responsables du Mouvement) regrettent d'avoir été unionistes et, comme par hasard, en tant que "ex", estiment qu'en Vallée d'Aoste tout est à refaire.
Il y a deux possibilités: ou bien ils sont en train de renier ce qu'ils ont accompli pendant ces dernières années lorsqu'ils occupaient des postes de grande responsabilité jusqu'à hier, ou bien, du fait justement qu'ils sont devenus des "ex", et l'actualité semble nous donner raison, ils se donnent une grande peine pour se faire réélire, en créant des mouvements alternatifs à l'UV. De plus, en s'appuyant sur leur pluriannuelle expérience en tant que "ex", ils prétendent incarner une vision nouvelle et novatrice de la politique en Vallée d'Aoste.
Il importe que nous les unionistes défendons ensemble notre modèle de développement, notre langue et que nous ne cédons pas aux avances de ceux qui cherchent à nous diviser entre bons et mauvais unionistes. Si la Vallée d'Aoste a obtenu le niveau de bien-être qu'elle connaît aujourd'hui, bien qu'avec toutes ses contradictions, c'est grâce surtout au travail de générations d'unionistes. Cherchons tous ensemble de ne pas gâcher ce patrimoine et surtout faisons en sorte que notre Mouvement ne s'avilisse pas à conclure des accords politiques éphémères en utilisant les méthodes des gouvernants de cette "*Italietta*".

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie «Arti Grafiche DUC»
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Carlo Goldoni, poète de la scène de Venise à Paris

Esther Salvato

Carlo Goldoni est né à Venise en 1707, il y a trois cents ans.
Fils d'un médecin, il a fait son droit à Pavie et à Padoue, puis il a entamé à Venise une carrière juridique. Avocat de 1732 à 1747, diplomate, mais passionné de théâtre depuis son enfance, il a séjourné et demeuré dans plusieurs villes italiennes (Milan, Gênes, Pise, Rome), côtoyant les milieux les plus divers, et il a vécu un peu plus de trente ans à Paris.
Il y a écrit en français deux pièces pour la Comédie-Française, « Le Bourru bienfaisant » et « L'Avare fastueux », ainsi que ses « Mémoires » (1787) avant de s'éteindre en 1793. Il est donc en partie un auteur français et de fait, cette année, l'anniversaire de sa naissance est inscrit au titre des Célébrations nationales.

C'est pourtant à son théâtre italien, en vers et en prose, qu'est liée sa renommée. Comme il en fait état dans la préface des « Mémoires », Goldoni visa à la réforme du théâtre de son pays, afin de lui restituer la forme et le prestige perdus après la Renaissance. En effet, dans ses 120 comédies, il substitua aux bouffonneries improvisées de la «Commedia dell'arte», la peinture critique des mœurs de son temps et la représentation de personnages populaires dans leur cadre quotidien. Par la création d'une véritable «dramaturgie de Venise», il essaya dans sa ville natale de «réconcilier le théâtre et le monde», dans ses différentes composantes sociales et individuelles, comme il l'écrit dans sa comédie «Le Théâtre comique» (1750). En dépit des difficultés, il mena sa réforme comme poète salarié de trois théâtres vénitiens successifs (San Samuele, 1734-1743; Sant'Angelo, 1748-1753; San Luca, 1753-1762), confronté aux attaques polémiques, voire violentes des théâtres rivaux. Au comte Carlo Gozzi l'accusant de manquer de culture littéraire et d'inciter la population à se révolter contre «le joug nécessaire de la subordination», il répondit en 1758: «La source véritable en images féconde/Ce sont les vérités que nous livre le monde».
Pour cette poétique du «monde vrai», le mélange du comique et de la réflexion et la singularité de ses personnages nouveaux, telles la Mirandoline de «La Locandiera» (1753) ou la Coraline de «La Serva amorosa», Goldoni fut appelé le «Molière de l'Italie».
Il fut aussi surnommé le «Térence de l'Adriatique» pour ses comédies de voisinage, comme la «Trilogie de la villégiature» (1761), «Le Campiello» ou «Baroufe à Chioggia», où il analyse les rapports des hommes entre eux sur un ton à la fois plaisant et grave, dans un mélange de tendresse et d'ironie à l'égard de leurs faiblesses et de leurs ridicules. Miroir de l'ambiance paisible et insouciante d'une Cité-Etat en décadence, les pièces citées comptent parmi les plus hautes expressions de la poésie goldonienne.
A ces célèbres chefs-d'œuvre, mis en scène par Visconti, Ronconi et Strehler, s'ajoute l'éblouissant «Arlequin serviteur de deux maîtres» – tout récemment présenté par la Saison culturelle – dû aussi à Strehler et mondialement connu.
A l'occasion du bicentenaire de la mort du dramaturge, l'association «Goldoni européen» – sous la houlette de Ginette Herry, universitaire en retraite, traductrice et essayiste – avait essayé d'approfondir son étude par cinq colloques, cinq numéros spéciaux de revues et la traduction de quarante comédies nouvelles, publiées et présentées au public.
En cette année 2007, la célébration du tricentenaire de la naissance de Goldoni, aussi bien en France qu'en Italie, ne pourra que confirmer son génie, son originalité et sa modernité.

Pour toute information concernant cet anniversaire ou les nombreuses publications en langue française consacrées à l'auteur et à son œuvre, s'adresser à l'association «Goldoni européen», chez Ginette Herry, 1, rue de Bénaville – 67420 Saulxures.
E-mail : ginette.herry@wanadoo.fr

Inauguration à Aoste

Expo « Gira il colore : arriva in città l'arcobaleno »

L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales communique que, samedi 14 avril, à 16h, dans la petite salle d'art de la rue Xavier de Maistre, à Aoste, sera inaugurée l'exposition intitulée « Gira il colore: arriva in città l'arcobaleno».
Grâce à cette initiative, qui en est à sa 3ème édition, des objets créés dans des laboratoires des Centres Educatifs d'Assistance (CEA), des structures régionales gérées par l'Assessorat régional seront présentés au public. Cette exposition restera ouverte jusqu'au jeudi 19 avril d'après l'horaire suivant : samedi 14 et dimanche 15 avril, de 14h à 19h; lundi 16, mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 avril, de 10h à 19h.

Porte de Versailles, 23ème Salon « nature et aventure »

La Vallée d'Aoste continue sa campagne publicitaire

A.U.

L'arrivée du beau temps à Paris a permis aux Parisiens et aux touristes de sortir et de se rendre, en pensant aux prochaines vacances, au Salon consacré à la randonnée qui, cette année, s'est tenue jusqu'au 1er avril à la porte de Versailles.
En effet, ce Salon d'une superficie de 12 000 mètres carrés permet à différents pays étrangers de présenter leur guide touristique en proposant des parcours de randonnées qui allient la nature à l'aventure. Cette année, la Vallée d'Aoste a dû se confronter aux pays scandinaves avec la Norvège et la Suède, à l'Angleterre, aux îles de la mer Méditerranée comme Chypre et Majorque et aux pays de l'Est (Bulgarie et Roumanie), en plus naturellement des concurrents alpins comme la Suisse et l'Autriche.
Ce rendez-vous est très apprécié puisque l'année dernière 56 000 personnes se sont déplacées pour se renseigner ou décider de visiter le pays de leur choix pendant un séjour ou bien seulement pour un week-end. De sorte qu'un grand choix d'activités associées à la randonnée est proposé et permet aux passionnés de montagne de s'adonner à la pratique d'un autre sport comme la randonnée à cheval, le rafting, le vélo ou encore le roller en ayant à disposition des professionnels du secteur présents sur chaque stand pour faire connaître aux visiteurs les nouveaux gadgets et les nouvelles technologies disponibles sur le marché comme par exemple le GPS, les sacs à dos et les tentes ultra légères.
L'Assessorat du Tourisme continue la campagne de publicité sur la Vallée d'Aoste par sa participation à ce salon parisien après avoir été aux différentes manifestations touristiques organisées en Hollande, à Copenhague, à Oslo, à Milan, à Moscou et en Suède.
« *La Vallée d'Aoste* – souligne l'assesseur au Tourisme Pastoret – *s'est présentée au Salon des randonnées à Paris avec de nombreux atouts : à commencer par ses excellents refuges de montagne et ses professionnels du secteur, sans oublier la beauté de sa nature et la particularité historique qui la distinguent des autres pays.*
Notre Vallée offre également le dépaysement que tout le monde recherche en confirmant la croissance constante du nombre de visiteurs provenant des pays frontaliers grâce à une campagne publicitaire pertinente ».

L'Alliance française de la Vallée d'Aoste
en collaboration avec la Commune de Sarre
organise
FRANCE 2007 : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
le dimanche 22 avril 2007 à partir de 19h30
Salle des conférences de l'Ecole « Venance Bernin » de Montan (Sarre)

Une soirée amicale, ouverte à tous,
pour suivre en direct l'évolution des résultats du plus important événement institutionnel français.
A cette occasion, Gérard Enjolras, Attaché de coopération pour le français de l'Ambassade de France en Italie, présentera le système électoral français.
Un petit buffet sera offert par l'Alliance française.

SOIRÉE GRATUITE

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita'
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Projet de loi approuvé à l'unanimité

Nouvelles dispositions en matière d'interventions régionales pour la coopération au développement et la solidarité internationale

Première partie

Au cours de la séance du Conseil de la Vallée du 5 avril 2007, le projet de loi n°150 «Nouvelles dispositions en matière d'interventions régionales pour la coopération au développement et la solidarité internationale» a été approuvé à l'unanimité.

C'est la Conseillère Adriana Viérin qui a présenté le projet de loi:

Le système des relations internationales, y compris la coopération, a beaucoup évolué ces derniers temps.
Car le monde a évolué et les changements s'accélèrent de plus en plus.
A la fin de la deuxième guerre mondiale, on concevait les relations internationales comme une simple activité complémentaire aux politiques internes et de développement économique des pays riches.
L'O.N.U. et ses satellites avaient été créés afin de permettre le dialogue et la collaboration entre états le plus souvent ennemis entre eux et pour redéfinir les rapports politiques et économiques entre les états du Nord et du Sud qui avaient été concerné par les expériences coloniales.
L'idée même de coopération au développement idée bien plus récente, dépendait d'une vision qui partageait le monde en deux parties : les pays riches, bienfaiteurs et les pays pauvres, bénéficiaires.
Depuis une vingtaine d'années nous assistons à une redéfinition de toutes les frontières: géographiques, politiques, économiques, culturelles, identitaires et idéologiques.
Nous sommes face à une nouvelle attitude vis-à-vis des rapports internationaux où rôles et institutions se mélangent et développent un réseau de relations jadis inexistant.
Un phénomène qui ne concerne pas seulement les états-nations mais, de plus en plus, tous les niveaux institutionnels jusqu'aux collectivités territoriales les plus petites.
La grande nouveauté du moment historique que nous vivons est représentée par le fait que les soi-disant questions internationales ne représentent plus une prérogative exclusive des gouvernements étatiques mais les gouvernements locaux investissent toujours davantage.
D'autant plus que, à cause aussi du phénomène de la globalisation, les questions internationales ont désormais un impact dans la gestion au quotidien de n'importe quel gouvernement, même ceux de caractère local.
Pour ce qui est de notre région, la loi qui régit la coopération internationale est une loi qui date de 1990 et qui avait été bâtie suivant les principes de la loi de l'état de 1987.
J'aime rappeler que notre région a été une des premières régions italiennes à disposer d'une loi en la matière qui a eu le grand mérite de permettre la définition d'un grand nombre d'activités de coopération et de faciliter et promouvoir le dialogue entre une bonne partie des acteurs qui oeuvraient et oeuvrent dans ce domaine sur notre territoire.
Il faut par ailleurs reconnaître qu'il s'agit d'une loi de «première génération» qui nécessite une mise à jour compte tenu de l'évolution que la coopération a connu ces derniers temps, une coopération qui doit devenir engagements collectifs regroupant citoyens, associations, institutions publiques et privées, dans le but de développer des synergies, de promouvoir un vrai réseau où les compétences humaines et les ressources financières disponibles soient exploitées au mieux et valorisées sur notre territoire et dans les pays avec lesquels nous allons collaborer.
Nous aurons donc la possibilité de dépasser cette logique qui voit l'administration comme un simple donneur de fonds pour devenir le moteur et le pivot de toute initiative de coopération sur notre territoire avec comme objectif primaire celui de faciliter, promouvoir, soutenir les différents acteurs dans ce monde aux multiples facettes, le monde richement colorié de la coopération internationale.
Dans notre région il existe un grand nombre d'associations, d'O.N.G., de citoyens en solitaire qui développent des projets admirables.
Ils représentent tous pour nous, à la fois un exemple et la base sur laquelle nous devons construire un nouveau modèle de coopération.
Les meilleurs résultats nous les avons obtenus bien évidemment dans les réalités où la conformation géographique et les conditions climatiques sont similaires aux nôtres.
Là nous arrivons à développer et à partager notre savoir-faire et nous pouvons devenir vraiment performants. Dans l'attente d'une réforme générale en matière de coopération au niveau de l'Etat, notre région veut se doter d'un nouvel instrument plus moderne et adéquat.
Avec ce projet de loi nous entendons créer les conditions nécessaires afin que le système Vallée d'Aoste puisse, même dans un contexte normatif national éventuellement réformé, apporter sa contribution autonome et proportionnelle à ses dimensions et capacités aux grands défis de nos jours, à une solution positive des inégalités à travers des réponses concernant les besoins primaires, à une plus équitable distribution des ressources, à la possibilité de croissance socioculturelle des habitants du Sud du monde.
Pour ce qui est de la loi de l'Etat je dois dire que des pas tout à fait significatifs ont été faits ces derniers mois. La ministre Sentinelli a prédisposé une nouvelle norme, elle l'a discutée au sein de la « Conferenza Stato-Regioni », un accord a été vraisemblablement trouvé tout récemment. Nous devrions donc d'un coté disposer d'une nouvelle loi respectueuse des collectivités territoriales et nous ne devrions pas de l'autre courir le risque d'une « impugnativa » comme cela avait été le cas pour le Trentino il y a deux ans.

L'activité des Commissions

Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 avril 2007 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Séance publique

proposition de loi n°132 *« Réglementation des causes d'inéligibilité et d'incompatibilité avec la charge et les fonctions de conseiller régional, au sens de l'article 15, deuxième alinéa, du Statut spécial »* ;
proposition de loi n°155 *« Modifications de la loi régionale n°3 du 12 janvier 1993 (Normes pour l'élection du Conseil de la Vallée). Tour unique proportionnel avec prime de majorité et élection directe du Président de la Région »* ;
proposition de loi n° 166 *« Réglementation des causes d'inéligibilité et d'incompatibilité avec la charge de conseiller régional, au sens de l'article 15, deuxième alinéa, du Statut spécial »* ;
propositon de loi n°168 *« Modifications des lois régionales n°3 du 12 janvier 1993 (Normes pour l'élection du Conseil la Vallée d'Aoste) et n°6 du 17 mars 1986 (Fonctionnement des Groupes du Conseil de la Vallée) »*.

Mercredi 11 avril 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition d'Aurelio Marguerettaz, Assesseur au Bilan, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales et d'Alberto Cerise, Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Travaux publics concernant le document *« Etude sur les mines de Cogne »* ;
projet de loi n°157 *« Nouvelles dispositions en matière d'obligation de construction de toits en lauzes et réglementation des bénéfices économiques s'y rapportant »*. Rapporteur : le Conseiller Marco Fey ;
acte administratif *« Approbation du programme régional de prévision des travaux publics pour le triennat 2007/2009, au sens du deuxième alinéa de l'article 7 de la loi régionale n°12/2006 et modifications successives »* ;
audition de Claudio Brédy, Chef du Service des Politiques communautaires quant à l'**acte administratif** *« Ratification de la délibération du Gouvernement régional n°675 en date du 15 mars 2007 « Approbation du programme de développement rural 2007/2013 se référant au règlement (CE) 1698/2005 et adoption de mesures pour adapter les aides d'état au secteur agricole existantes aux nouvelles orientations communautaires (2006/C 319/01) » »*.

Mercredi 11 avril 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition d'Aurelio Marguerettaz, Assesseur au Bilan, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales et d'Alberto Cerise, Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Travaux publics concernant le document *« Etude sur les mines de Cogne »*.

En bref

Le Conseil régional, au cours de sa séance du mercredi 4 avril 2007, a examiné le rapport du Conseiller Fedele Borre, Président de la troisième Commission permanente *Aménagement du Territoire* concernant l'utilisation de l'Ex-clinique Maison Gagliardi et les programme Arer.
Selon le Conseiller Fedele Borre: *« Il faut prendre acte que le problème du logement, toujours plus lié à l'aspect économique, ne peut pas seulement se résoudre par la construction de nouvelles maisons. Il faut favoriser la relance des locations. Il faut donc travailler dans deux directions : utiliser le patrimoine d'habitation existant, aider les citoyens les plus faibles quant à leurs loyers. Je suis convaincu que le travail de la troisième Commission a contribué à porter à l'attention du Conseil le problème du logement et que le travail d'implication et de collaboration avec les Communes, avec l'Assessorat compétent et l'Arer est une façon positive de répondre concrètement et de manière adéquate aux besoins du territoire et des classes sociales les plus faibles »*.

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.
Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Refuges valdôtains à la portée de tous

Des refuges qui ne sont plus seulement réservés à une clientèle exclusive, créer de nouvelles opportunités de travail et de développement liées à la montagne, renforcer un segment significatif de l'offre touristique valdôtaine : c'est le but que se pose « Une montagne de refuges », projet qui a été présenté le 14 mars dernier à Milan.
« *Ce projet* – a expliqué l'assesseur régional au Tourisme, Ennio Pastoret – *rentre dans le cadre d'une série d'initiatives dont le but est de promouvoir l'offre des refuges pour des vacances différentes et adaptées à tous, et pas seulement consacré à ceux qui pratiquent l'alpinisme ou le trekking en haute montagne* ».
« Une montagne de refuges », qui en est à sa deuxième année d'activité, a déjà enregistré ses premiers résultats positifs : l'afflux touristique pendant l'été 2006 a augmenté de 4,26% pour ce qui est des arrivées et de 4,93% en ce qui concerne les présences, ce qui représente les meilleures performances de ces cinq dernières années.
« *Les gérants des refuges* – a ajouté Pastoret – *ont augmenté leur professionnalité en ce qui concerne l'accueil touristique et ont exécuté des interventions sur les structures pour les rendre toujours plus compatibles et à l'avant-garde dans le domaine environnemental* ».
Le président de l'Association des Gérants des Refuges de la Vallée d'Aoste, M. Piergiorgio Barrel a déclaré « *Nous, en tant que catégorie, nous devons être favorables à la promotion de l'offre des refuges à un public toujours plus vaste que nous devons satisfaire toujours plus surtout pour ce qui est de l'hospitalité et de l'accueil* ».
Un accord similaire a été fait en collaboration avec l'Adava (Association des Hôteliers) auxquels les gérants des refuges ont souscrit récemment.
« *Même s'il s'agit de deux organismes distincts* – a expliqué M. Barrel – *les gérants de refuges et les hôteliers se retrouvent à devoir affronter des problématiques toujours plus identiques, et pour cela nous estimons qu'il est utile de nous confronter et de partager nos professionnalités et nos expériences* ».

Chantiers forestiers : investissement de 19 millions d'euros

Cinq cent soixante-huit interventions pour un montant total de 19 millions d'euros, c'est l'investissement prévu par la Région autonome de la Vallée d'Aoste pour le programme des travaux qui seront effectués dans les chantiers forestiers durant la prochaine période du mois d'avril à novembre 2007.
« *Les interventions programmées* – a expliqué Giuseppe Isabellon, assesseur régional à l'Agriculture, en illustrant le plan – *sont le résultat d'une vérification des besoins sur le territoire et sont le fruit d'une étroite collaboration avec les communes, les communautés de montagne, les consortiums d'amélioration foncière et aussi avec les simples citoyens* ».
La vérification capillaire est, pour Isabellon « *une condition indispensable pour une réponse globale aux exigences de la manutention, adéquate à la conformité du territoire alpin* ».
L'assesseur a enfin mis en évidence « *l'efficacité de la machine organisationnelle des Départements de l'Agriculture et des Ressources naturelles qui, avec toujours plus de professionnalité, mettent au point les plans annuels qui impliquent 760 ouvriers* ».
L'assesseur Isabellon a enfin souligné que « *les chantiers forestiers favorisent le lien avec le territoire et ont une fonction sociale de sauvegarde de l'environnement* ».

Rencontre « La politique internationale de la Région »

« La politique internationale de la Région » est le thème de la rencontre qui s'est déroulée le 14 mars dernier à Bard et qui a vu l'intervention du Président de la Région Luciano Caveri et des assesseurs Leonardo La Torre et Aurelio Marguerettaz en la présence de nombreux entrepreneurs et représentants des organismes locaux valdôtains.
« *Nous avons voulu cette confrontation* – a expliqué le Président Caveri – *pour illustrer à quel point la Région est en train d'œuvrer dans le domaine international. Nous nous sommes posés deux objectifs principaux : le premier concerne les entreprises valdôtaines et prévoit un travail de synergie pour soutenir les initiatives économiques avec des relations institutionnelles stables. Le second, adressé aux organismes locaux, veut donner de la cohérence aux initiatives particulières de partenariat avec les stratégies régionales* ». Lors de la rencontre, le Président de la Région a donné aussi un cadre précis des principales lignes directrices autour desquelles se développe l'activité internationale. En particulier, il s'est arrêté sur les relations de proximité (l'«Eurorégion Alpes-Mediterranée» et les rapports avec les Cantons suisses romands), sur les partenariats avec les Régions européennes (Liberec, Warmie et Mazurie, Iles Aland, Iles Faroer, Contée d'Örebro) et enfin sur la francophonie avec l'adhésion à l'Association internationale des Régions francophones (AIRF).
« *Aujourd'hui* – a expliqué encore Caveri – *nous sommes en train de travailler sur deux filons: d'un côté sur la francophonie pour une raison linguistique qui nous permet une instantanéité des rapports, surtout dès que nous avons adhéré à l'AIRF, un réseau de Régions qui a une particulière attention au contexte économique. De l'autre, la recherche de partenaires européens sur la base de critères qui tiennent compte des dimensions territoriales, des caractéristiques géomorphologiques et des similitudes des statuts* ».
« *Il est fondamental* – a conclu Caveri – *de créer un réseau international d'«amis» qui puissent travailler ensemble non seulement avec des buts institutionnels mais aussi dans l'intérêt du tissu socio-économique de la Vallée d'Aoste. Je suis convaincu qu'il y a des savoir-faire valdôtains qui peuvent trouver un espace et prendre une partie du marché, et à ce propos, je pense à l'agroalimentaire, au secteur de l'énergie mais aussi aux libres professions. C'est pour cette raison que des moments de confrontations comme ceux-ci sont importants: seulement en communiquant, en se confrontant et en travaillant en synergie, nous pourrons remplir des contenus et réaliser des actions concrètes dans ce domaine et en faveur des institutions locales et des opérateurs économiques valdôtains* ».

Rapport sur les activités de la Commission Culture

La Commission Culture de L'UV., composée par L'Assesseur, M. Laurent Viérin, M. Grange, Mesdames Squinobal et Pacaud, réunie le 28.02.07 a abordé plusieurs sujets assez intéressants, dont les documents préparés par M. l'Assesseur, dans un optique de transparence et de connaissance des problèmes, vous seront soumis intégralement.
Dans ce numéro, l'ISEEU et tout le travail qu'on a mené pour aboutir à assurer à tous les élèves universitaires valdôtains l'opportunité de devenir compétitifs sur le marché.
M. L'Assesseur a communiqué qu'on a formé une commission qui pour le mois de septembre redéfinira les subventions.

Chèques d'études et contributions pour les loyers des étudiants universitaires

Le Gouvernement régional a approuvé, sur proposition de l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, les modalités pour l'attribution des chèques d'études et des contributions des loyers, aux étudiants valdôtains inscrits aux cours universitaires en dehors de la Région, pour l'année académique 2006/2007.
« *Le choix effectué* – a déclaré l'assesseur Viérin –, *après l'application expérimentale de l'ISEEU (Indicateur de situation économique équivalente universitaire), de proposer de nouveau en tant qu'instrument pour la sélection des étudiants universitaires les mêmes critères de l'année académique précédente, vise à rejoindre la définition de paramètres encore plus correspondants aux exigences des étudiants valdôtains et, plus en général de la réalité socio-économique locale, et poursuit le but de soutenir concrètement l'inscription et la fréquence des étudiants aux cours universitaires en plus que de garantir le droit à l'étude des jeunes générations* ».
L'Assesseur souligne, de plus, que les étudiants qui ont déjà présenté la demande pour l'année académique 2006/2007, suivant les dispositions des avis de concours approuvés par les délibérations n. 2965 du 13 octobre 2006 et n. 2966 du 13 octobre 2006, pourront représenter la demande sur la base des nouveaux avis approuvés et obtenir l'intégration de la contribution au cas où résulte un droit à une contribution supérieure.
Pour tout autre renseignement, les intéressés pourront s'adresser au Service Direction des politiques éducatives de l'Assessorat de l'Education et de la Culture, tél. 0165 275855.

À la Région les compétences de l'Institut Musical

L'Assesseur à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin a annoncé que le 5 février dernier, la Commission paritaire a approuvé le projet de dispositions d'application du Statut spécial de la Vallée d'Aoste concernant l'attribution à la Région de compétences en matière de haute formation artistique et musicale.
L'Assesseur Viérin s'est dit profondément satisfait de ce résultat qui, non seulement couronne des mois de travail du personnel de l'Assessorat, en étroite collaboration avec les responsables de la Fondation Institut musical et la Section Enseignement de la Musique et de l'Art du Département de la Surintendance des écoles, mais permet de clore définitivement un dossier ouvert en 1966, lorsque la Région décida pour la première fois de financer des cours de musique.
«Les efforts que nous avons faits pour offrir une formation musicale de qualité et d'avant-garde, de même que notre spécificité bilingue sont enfin reconnus», déclare l'Assesseur.
«En attendant l'approbation du Conseil régional et du Conseil des Ministres – conclut-il – *nous avons commencé à étudier les orientations générales et les grands principes du développement de la Fondation Institut musical de la Vallée d'Aoste, en vue de l'ouverture de l'enseignement culturel et musical à un nombre croissant de jeunes Valdôtains de tous les milieux.*
Les dispositions qui délèguent à notre Région les diverses fonctions en matière de programmation et de développement de l'offre de formation et de «connexion» de ladite offre au système scolaire, vaudront à l'Institut musical de devenir une structure souple, fonctionnelle et adaptée aux besoins du territoire, c'est-à-dire capable de mettre sur pied des actions axées sur des objectifs partagés et qui s'insèrent dans la politique de culture, d'éducation et de formation mise en oeuvre par la Région, justifiant ainsi les investissements financiers nécessaires à son entretien et à son essor.
Ainsi la Fondation Institut musical pourra-t-elle instaurer d'étroites relations avec le territoire régional, ses traditions et ses caractéristiques, en sachant qu'elle peut compter sur le soutien que toute la communauté valdôtaine lui a toujours apporté au cours des quarante dernières années».

La responsable
de la Commission Culture
Anna Bioley

Saint-Christophe

En 2008 un service unique pour le traitement des urgences

En mai 2008, un centre unique pour le traitement des urgences sera opérationnel en Vallée d'Aoste.
La structure, qui sera créée à l'aéroport «Corrado Gex» de Saint-Christophe, recevra tous les appels destinés au 118, à la Protection civile, aux Sapeurs Pompiers, au Corps Forestier et enfin au Secours Alpin Valdôtain.
Ce projet a été communiqué, le 5 avril dernier, par le Président de la Région Luciano Caveri, lors de la discussion à l'égard de la réforme du secours Alpin Valdôtain qui prévoit l'encadrement de ce «service» parmi le personnel de la Protection civile.
De plus, une liaison, par voie télématique entre le siège de la Protection civile et le Palais régional, sera également mise en place et en particulier avec la Présidence du Gouvernement et son bureau de presse.
«*Il est indispensable de pouvoir coordonner* – a souligné Caveri – *les interventions en cas d'urgence, avec la plus grande rapidité sans pour cela déplacer d'un côté et de l'autre le personnel*».
Dans un premier temps, on pensait installé ce bureau à la caserne des Sapeurs Pompiers, mais à la suite des inondations survenues en l'an 2000, le Gouvernement régional a décidé de le réalisé à l'aéroport, car il s'agit d'un lieu où il est possible de mieux coordonner les interventions en cas de catastrophe ou de grande urgence.
Le projet répond ainsi à l'exigence de créer, dans un domaine logistique extrêmement complexe, un système efficace et homogène qui puisse être un point de référence pour toute la communauté et favoriser, en même temps, les interventions rapides et efficaces que ce soit pour des urgences sanitaires ou bien d'un autre genre comme les incendies, les éboulements de terrain et autres catastrophes naturelles, sans oublier celles qui comportent des risques pour l'environnement.

Sarre

Eclairage public dans les hameaux de Clou et Poinsod

Le Gouvernement communal de Sarre a débloqué 44.650 euros pour la réalisation des installations du nouvel éclairage public des hameaux de Clou et Poinsod. Le projet prévoit la pose de 16 nouveaux lampions, respectivement 12 à Clou et 4 à Poinsod. «*Durant ces dernières années* – a expliqué le syndic Diego Empereur – *l'administration communale a prodigué de nombreux efforts pour le remaniement et la modernisation des installations de l'éclairage public dans les différents hameaux du territoire, en essayant de les uniformiser et, en même temps, d'unir d'un côté l'exigence d'illuminer les centres habités et de l'autre de les sauvegarder d'un éclairage excessif ».* Parmi les autres décisions approuvées par le Gouvernement communal, il est important de rappeler la mise en service de la ligne «Adsl» dans les écoles du chef-lieu, de Chesallet et de Montan ainsi que de l'adjudication des travaux de réalisation d'un nouvel espace vert équipé, près de la salle de gymnastique de l'établissement scolaire «Cirillo Blanc», situé dans le chef-lieu.

Rencontre valdôtaine à Rhêmes-Saint-Georges

La 32ème «Rencontre Valdôtaine» se déroulera cette année dans la commune de Rhêmes-Saint-Georges, le dimanche 5 août, au lieu-dit La Palud et un budget de 85.000 euros a été engagé afin que le service de promotion de la langue française de la Présidence de la Région puisse pourvoir à son organisation. La somme nécessaire au bon déroulement de la rencontre est répartie de la manière suivante: 45.000 euros pour l'aménagement des châpiteaux (location, décoration), 16.000 euros pour l'impression et l'organisation matérielle de la fête (tickets-repas, programmes, t-shirts, invitations, cadeaux-souvenirs), 5.000 euros pour le transport des participants, 6.000 euros pour le photographe, 3.000 euros pour les frais de la Siae, 7.000 euros pour l'animation de la fête et la soirée de remerciement et 3.000 euros pour les frais divers. Cette rencontre est organisée conformément à l'article 2 de la loi régionale n°91 du 28 décembre 1993 portant sur des mesures à l'intention de l'émigration valdôtaine qui prévoit que la Région organise, à ses frais, chaque année, en collaboration avec une commune de la Vallée, le rassemblement annuel des Valdôtains émigrés.

Le service de transport public «Âllo bus» arrive à Roisan

À partir du 2 mai prochain, dans la commune de Roisan sera mis en place le service de transport public sur réservation appelé «Âllo bus».
Il s'agit d'un projet expérimental, fruit d'une convention entre la Région du Val d'Aoste et le concessionnaire Svap, qui a déjà été mis au point dans la ville d'Aoste et dans les communes de Sarre, Gignod et Saint-Christophe. «*L'expérimentation de ce service* – a expliqué l'assesseur régional aux Transports Ennio Pastoret – *a eu jusqu'à maintenant un succès notable permettant d'affirmer que ce bus est davantage utilisé par rapport aux autres lignes normales mises à disposition des usagers. Pour mieux évaluer le rapport entre les coûts et les bénéfices de ce service, nous pensons donc poursuivre ce cheminement en augmentant la zone d'expérimentation de ce nouveau transport*».
En effet, dans les cinq communes citées précédemment, certaines lignes à horaire fixe sont donc en train d'être remplacées par ce nouveau système. De sorte que, chaque usager pourra réserver son trajet. La nouvelle articulation du système des transports qui aura un coût de 390 mille euros permettra ainsi une épargne de plus de 360 mille euros par rapport au service de ligne traditionnel.

LintyAuto
VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com

Batailles de Reines

Concours éliminatoire de Quart

Sous un soleil battant, en ce lundi de Pâques, s'est déroulé le troisième concours éliminatoire des Batailles de Reines de cette année, suivi par un public nombreux, accouru pour applaudir ses vedettes.
Au total, les reines étaient 156 dont 32 représentant la première catégorie, 56 la deuxième catégorie et enfin 68 la troisième catégorie.
Au début, les rencontres intéressantes ont été peu nombreuses, exception faite pour celle qui a vu «Difesa» de Edy Damarino (reine régionale de 2ème cat. en 2005 et 2ème à la Finale régionale de 2006) se battre contre « Marseille » de Ezio Viérin (reine de 2ème cat. l'année dernière, à Charvensod). Cette rencontre s'est terminée avec la victoire de «Marseille», qui au bout de quelques minutes d'un combat intense, a éloigné «Difesa». Toutefois, au tour suivant, «Marseille» fatiguée, a perdu contre la vache de Elio Cerisey. Les protagonistes de cette troisième journée étaient Claudio Berthod de Doues et Davide Ramires de Quart qui ont, tous les deux, classé deux vaches appartenant à leur étable.
A propos de la première catégorie, c'est «Moteila» de Valter Jordaney de Bionaz qui s'est aisément imposée, étant donné que pendant les deux dernières rencontres, elle n'a pas eu besoin de lutter. En effet, en demi-finale, elle a éloigné «Belville» de Loris Diémoz de Quart (déjà 2ème à Nus en 1ère cat., 2ème à Challand en 1ère cat. en 2004, ¾ à la Finale régionale en 1ère cat. en 2004, Reine à Valgrisenche en 1ère cat. en 2005, ¾ à Valpelline en 1ère cat. en 2006), qui a obtenu ainsi son 5ème accès à la Finale régionale. En finale, «Moteila» s'est battue contre « Negra » de Davide Ramires (déjà 2ème à Pollein en 2003, 2ème à Verrayes en 2004, 3ème à Pollein en 2005 et reine l'année dernière à Sarre) qui désormais fatiguée a refusé le combat. La 4ème vache qualifiée est « Lion » de Rudy Blanc de Quart (reine à Cogne en 2005 en 3ème cat.).
En deuxième catégorie, triomphe pour une grande reine: «Reinetta» de Claudio Berthod de Doues, qui une fois de plus prouvé sa grande valeur. «Reinetta» a été reine régionale en 2003 en 3ème cat. et après pendant deux années consécutives, en 2004 et 2005, 3ème à la Finale régionale en deuxième catégorie. Deuxième place pour « Farinella » de Luciano Vevey de Nus et ¾ classements pour « Mignonne » de Fulvio Borbey de Pollein et « Strega » des frères Cunéaz de Valpelline.
En ce qui concerne la troisième catégorie, le bosquet est resté encore à Quart grâce à «Baghera » de Davide Ramires qui a éliminé, en finale, « Tormenta » de Maria Rita Favre de Gignod. A la troisième place ex-aequo se sont classées « Canaglia » de Elvina Bonin de Quart et « Virginie » de Claudio Berthod de Doues. Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines est à Jovençan, dimanche 15 avril prochain.

«Moteila» de Valter Jordaney de Bionaz, reine de première catégorie

«Reinetta» de Claudio Berthod de Doues, reine de deuxième catégorie

«Baghera» de Davide Ramires, reine de troisième catégorie

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Le Salon du livre

Le Salon du livre s'est déroulé du 23 au 27 mars 2007, comme tous les ans à la Porte de Versailles, qui a changé de visage depuis l'installation du super tramway qui glisse sur ses rails comme du velours. Le salon cette année était sous le patronage de l'Inde sacrée et mystérieuse. C'est toujours une grande émotion pour nous Valdôtains de trouver l'habituel stand de notre Vallée, lequel pour la première fois mentionnait «Région autonome» de la Vallée d'Aoste, au lieu de Vallée d'Aoste tout court, mais il manquait le mot «Francophone», ce sera peut-être pour l'année prochaine.
Cette année, le stand était sensiblement plus grand, avec un choix de notre littérature bilingue Italien-Français, mais l'Italien prend le dessus sur notre langue de la Maison de Savoie, il ne me semble pas avoir vu de livres en patois. Comme d'habitude, la revue du C.T.V. brillait par son absence, mais j'ai remédié en exposant deux «Flambeau». Nous étions accueillis par deux charmantes demoiselles Emmanuelle Monti et Josette Bovard, qui nous offrirent pour nous remercier de notre visite, un bon nectar de notre «Petite Patrie». Donc, à l'année prochaine et Poudzo !

Guy de Saint-Pierre

SPORTS POPULAIRES

Résultats du lundi 9 avril 2007

TSAN

Série A Poule A: Challand-St-Anselme I-Châtillon I 2495-2836, Nus II-Valtournenche I 1315-2012, Verrayes I-Chambave I 2838-1378.
Poule B: Emarèse I-Montjovet I 1562-1755, St-Vincent I-Nus I 2576-1107, Brisma I-Verrayes II 2480-3637.
Série B Poule A: Châtillon II-Montjovet II 2480-1656, Fénis I-Verrayes III 2453-689, Chambave II-Challand-St-Anselme II 1203-1601.
Poule B: Challand-St-Anselme III-Pollein I 997-1775, St-Christophe I-Quart I 1737-1444, Brusson I-Brisma II 1371-1076.
Série C Poule A: Châtillon III-St-Vincent II 1134-2731, Nus III-Fénis II 503-458, Brusson II-St-Christophe II 1878-1096.
Poule B: Pollein II-Emarèse II 1870-1368, Quart II-Roisan I 1709-1315, Valtournenche II-Ayas I 2657-1702.
Juniors Poule A: Chambave-Brisma 671-1597, Verrayes-St-Christophe 930-1252, Brusson-Valtournenche 1633-504.
Poule B: Pollein-St-Vincent-Emarèse 1176-1145, Challand-St-Anselme-Montjovet 760-368. Repos : Châtillon.

FIOLET

Série A Poule A St-Christophe I-Charvensod I 1368-1176, Etroubles I-La Salle I 1092-1121.
Série C Poule A St-Oyen II-La Salle II 1012-894, Allein I-Bosses I 883-892, Morgex II-Gignod II 910-949, Arpuilles I-Oyace I 673-666.
Série D Poule A Gignod III-Allein III 565-597, St-Christophe III-Sarre I 757-802.
Poule B Avise III-Sarre II 572-745, Morgex III-Etroubles II 751-968.
Poule C Avise III-St-Christophe IV 524-563, Porossan II-Allein II 615-726.
Série E Poule A Morgex IV-St-Vincent I 691-532, St-Christophe V-Oyace II 485-591.
Poule B Sarre III-Avise IV 614-150, Allein IV-Oyace III 572-427.
Poule C Arpuilles II-Gignod IV 460-359, Charvensod III-Etroubles III 460-351.
Juniors A Charvensod I-St-Christophe I 160-391, Allein I-Avise I 238-179, Etroubles I-Morgex I 661-532.
Juniors B Arpuilles-Sarre 41-45, Charvensod II-Morgex II 38-260.

REBATTA

1ère catégorie Doues-Ollomont 1360-1242, Gressan-Jovençan 1223-1284, Charvensod-Valpelline 1083-1156.
2ème catégorie Doues-Chevrot 1000-900, Sarre-Gressan 833-833.
3ème catégorie Poule A Doues A-Bionaz 783-695, Aymavilles-Jovençan 813-787.
Poule B Doues B-Ollomont 927-986, Cogne-Gressan 799-641.
4ème catégorie Jovençan-Bionaz 623-710, Gressan A-Aymavilles 758-708, Chevrot-Gressan B 706-656.
5ème catégorie Gignod B-Chevrot 347-488, Valpelline-Introd 543-493.
Juniors Jovençan-Valpelline 123-233, Gressan-Chevrot 225-90. Repos : Doues.
Rattrapages Valpelline-Doues 276-110 (Juniors), Jovençan-Ollomont 1202-1174 (1ère cat.)

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine d'Antey-Saint-André

a la joie
d'annoncer
la naissance de

Daniel NOUSSAN

qui est venu réjouir
le foyer de Amos
et de Alessia Cocco.
La section unioniste d'Antey-Saint-André présente ses félicitations aux heureux parents, en particulier au grand-père Ettore Noussan, membre du Comité de direction de la section, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Quart

annonce
avec regret
le décès de

Monsieur
Germano Elviro (Viro) CHENAL
âgé de 82 ans

membre de la section.

Le Comité de Direction et tous les inscrits présentent leurs sincères condoléances à son épouse Emilia Rosaire, à ses filles Alba, Ester, Ines, Eliana et Vilma avec leur famille, à sa sœur Ottilia et à son frère Remo, ainsi qu'à tous ses parents.

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine d'Allein

exprime ses plus sincères félicitations à

Mademoiselle
Noela CONCHATRE

fille du président de notre section, qui a obtenu sa maîtrise à Aoste, en discutant son mémoire « Economie du tourisme de l'environnement et de la culture » le 28 mars dernier, jour de son anniversaire.

Section de Lillianes

Nouveau Comité de direction

Président: Denis Squinabol;
Vice-président: Aurelio Vallomy;
Secrétaire: Mireille Squinabol;
Membres: Velia Longis, Ivo Soudaz;
Représentant de la section au Conseil Fédéral: Denis Squinabol.

Politique italienne

Un danger concret : le passé qui revient

Joseph Rivolin

Les deux parlementaires de « L'Unione » élus en Vallée d'Aoste ont écrit une lettre au Président du Conseil des Ministres pour lui demander de revenir sur ses décisions au sujet du projet de loi en matière de finances locales, qui « coupe les jambes » à l'autonomie de la Vallée d'Aoste et des autres Régions et Provinces à statut spécial. D'après eux M. Prodi aurait dû «concerter» avec eux (à remarquer: avec eux, et non avec les représentants de la Région) le blitz contre les finances régionales, sur la base des fameux accords qu'il a signés à la veille des élections politiques.

Deux interprétations possibles

Le sens politique de leur lettre peut être interprété de deux manières différentes.

La première: ils se sont sentis, sinon trahis, du moins marginalisés par rapport à la «stanza dei bottoni», dans laquelle ils pensaient probablement être entrés à la suite du «pastrocchio» électoral de l'année dernière. En ce cas, leur marginalisation nous ferait soupçonner que le rôle qu'on leur avait attribué est maintenant épuisé, car le scénario rédigé par les metteurs en scène de la farce du «galletto» ne prévoyait pour eux que la fonction de mettre en crise l'Union Valdôtaine pour faire sauter le «système Vallée d'Aoste» et «distruggere il palazzo», pour employer l'expression chère à M. Riccarand.

La deuxième: puisqu'ils demandent que le projet de loi soit provisoirement stoppé «al fine di consentirne una condivisa riformulazione con le Regioni a statuto speciale», le message peut signifier que, si la Région veut avoir audience auprès du Gouvernement, il faut qu'elle passe nécessairement par les deux représentants de «L'Unione» en Vallée d'Aoste: un «avertissement» d'un style particulier, qui attesterait par contre que les deux sont tout à fait intégrés, avec un rôle actif, dans le projet consistant à mettre l'autonomie valdôtaine au pied du mur.

Les fantômes du passé

Il est regrettable de constater, dans un cas comme dans l'autre, que le Gouvernement italien est en train de ressusciter l'anti-autonomisme propre au courant d'origine de M. Prodi au sein de la Démocratie Chrétienne – celui de Dossetti, gourou du «catto-comunismo» italien – dont la caractéristique était de réunir l'intégrisme niveleur de certain catholicisme «social» et l'étatisme jacobin de certaine gauche. Dossetti était le membre de l'Assemblée Constituante qui, s'opposant à l'autonomisme d'Emilio Lussu, contrasta fièrement le statut spécial de la Vallée d'Aoste: il fut notamment le père de la norme qui donna la possibilité à l'Etat, par le truchement de l'ENEL, de vider de substance la compétence de la Vallée d'Aoste en matière d'eaux publiques et il chercha à réserver à l'Etat la compétence exclusive en matière d'administration scolaire, secteur stratégique pour la sauvegarde du particularisme valdôtain. Il n'est donc pas étonnant qu'on voie maintenant lancer et même aboutir certaines initiatives qui, comme l'a remarqué à juste titre le président Caveri, sentent le «ventennio»: comme l'officialisation de l'italien langue d'Etat et l'aval donné par le Gouvernement à des référendums qui visent substantiellement la reconstitution de la feue «provincia d'Aosta», créée par Mussolini «per motivi squisitamente politici», comme il eut à déclarer lui-même.

Quel avenir pour notre autonomie ?

D'ailleurs, la fameuse réforme constitutionnelle voulue en son temps par le gouvernement de centre-gauche (réforme que les Valdôtains avaient repoussée lors du référendum confirmatif, hélas en vain!) a rendu à l'Etat la possibilité de faire tout ce qu'il veut de notre autonomie, sans consulter ni les autorités régionales (à la barbe des principes démocratiques les plus élémentaires), ni, à plus forte raison, les parlementaires élus chez nous. Le danger est concret, s'agissant de thèmes sur lesquels peuvent converger le nationalisme de quelques composantes du centre-droite et le jacobinisme «statalista» de larges secteurs du centre-gauche. Il est malheureusement probable qu'un gouvernement incapable de réaliser les points qualifiants de son programme profite de l'occasion de sévir contre les autonomies spéciales, pour donner l'impression de réussir à faire quelque chose, sans le risque de couler à pic pour avoir «touché» des domaines qui peuvent léser la sensibilité de l'un ou de l'autre des partis qui le soutiennent; tandis que, si on sape les prétendus «privilèges» des Valdôtains ou des Tyroliens du Sud, aucun parti romain ne s'en scandalisera, au contraire. La preuve de cette attitude préoccupante est donnée par les déclarations du président de l'UNCEM (Unione Nazionale Comuni, Comunità e Enti Montani) Enrico Borghi (Margherita) contre l'existence des autonomies spéciales et, tout récemment, du vice-président du Conseil régional du Piémont (DS) Roberto Placido, d'après lequel «i privilegi concessi quasi 60 fa ad alcune regioni e province autonome sono da abolire»: des affirmations d'autant plus graves, qu'elles viennent de personnes qui ne représentent pas seulement des partis de la majorité qui gouverne à Rome, mais qui sont aussi investis de responsabilités institutionnelles; des déclarations qui coïncident curieusement avec l'opinion du président de la Province de Cuneo, Raffaele Costa (Forza Italia), ennemi acharné depuis toujours des autonomies régionales, qui souhaite «l'abolizione dei privilegi» et s'écrie: «via tutte le Regioni a statuto speciale!».

Boom des contributions pour l'aide au logement

Le nombre de familles résidant en Vallée d'Aoste qui, entre 2000 et 2005, ont reçu une contribution régionale pour l'aide au logement a subi une croissance de 162%.

La donnée émerge du troisième *«Rapport régional sur la typologie des demandes de contribution du Fonds pour le soutien à la location»,* réalisé par l'Entreprise régionale du bâtiment résidentiel (Arer) de la Vallée d'Aoste, et présenté, le vendredi 6 avril dernier, au cours d'une conférence de presse. Les analyses sur les contributions régionales pour l'aide au loyer, destinées aux personnes en difficulté, soulignent que le montant global a augmenté dans la même période de 345%, en passant d'un total de 364 mille euros à 1,6 millions d'euros, et pour l'année 2006, il atteindra les deux millions d'euros: *«Il s'agit d'un cadre de la société* – a expliqué l'assesseur régional aux Travaux Publics, Alberto Cerise – *dans lequel plusieurs problématiques sont présentes, comme la solitude et la vieillesse, sur lesquelles nous devons focaliser notre attention avant qu'elles ne deviennent de véritables urgences».*

Au-delà des 700 résidents qui ont fait la demande pour obtenir la contribution en 2005 et qui représentent 7% des locataires au niveau régional, 55% est de sexe féminin et 31% est constitué par les immigrés ne faisant pas partie de la communauté européenne. Ceux qui bénéficient de cette aide vivent seuls (33%) ou appartiennent à une famille composée de deux (22%) ou de trois (20%) membres. En ce qui concerne le revenu, 11% en est dépourvu, dans 33% des cas, il est inférieur à 10 mille euros par an et pour 50% des cas, il se situe entre10 et 20 mille euros par an.

Ces données révèlent, selon Francesco Caraccio, président de l'Arer Vda que *«s'il n'y avait pas ce type d'intervention régionale plusieurs cas deviendraient de véritables cas d'urgence».*

L'Assesseur Cerise est du même avis et, remarquant que le chiffre global des contributions «représente un investissement important», retient toutefois que *«ça coûterait beaucoup plus d'aborder les situations qui dériveraient de l'absence de ces aides».*

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Dans son évangile, Saint Luc dit : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux ».

J'avoue que, dans mon enfance, la vision plastique du chameau (par ailleurs en Palestine il n'y a que des dromadaires…) essayant de rentrer dans le trou d'une aiguille avait la vivacité d'un dessin animé à la Walt Disney! – sans pour cela être blasphème, mais il faut reconnaître que les Evangiles sont riches en métaphores incisives dans leur suggestivité qui traverse les millénaires. Pauvres… riches: ils n'avaient pas de grosses possibilités de succès et, par ailleurs, le chameau n'avait-il rien de mieux à faire que de tenter un défi encore plus improbable avec ses deux bosses sur le dos ?

Après quoi – voilà la déception de l'adulte – j'ai découvert combien cette phrase est controverse: certains – et cette thèse me semble digne de foi – prétendent que le chameau en question serait un simple câble pour accoster les bateaux aux quais (la confusion réside dans la traduction entre les mots grecs «kamelos – chameau» et «kamilos – câble»), d'autres – mais cette hypothèse me semble moins crédible – affirment qu'il ne s'agirait pas d'une aiguille banale mais de la «porte de l'Aiguille», célèbre à Jérusalem pour son étroitesse. Il est certain que, même s'il s'agissait d'une corde et non pas d'un chameau, la métaphore manifeste la difficulté pour les riches d'accéder au royaume des cieux!

Cette histoire me plaît beaucoup en raison de sa force et je crois qu'elle devrait être appliquée aussi à d'autres domaines. On pourrait se référer aux exercices de contorsion et aux bouillonnements qui se préfigurent pour entrer, dans une année, dans le trou d'une aiguille: le Conseil de la Vallée.

Au fil des années, d'abord comme journaliste et après comme politicien, j'en ai vu de toutes les couleurs – et, un jour peut-être, j'aurai le temps de les raconter – tout comme je continue à en voir aussi de nos jours. La naissance de nouvelles forces politiques, de mouvements, d'associations; le va-et-vient de personnes; les coups de théâtre et les trahisons; les amitiés et les inimitiés: le tout finit par tourner autour des 35 sièges au Conseil, que ce soit pour un désir de représentation politique ou pour une ambition personnelle. Et je dois dire qu'en règle générale – comme un fil rouge dans nombre d'aventures de différentes personnes – ceux qui parlent très mal des élus sont les mêmes qui, par hasard, se portent candidats aux élections ! Au cours de ces années – qui, malheureusement, commencent à être bien nombreuses – j'ai observé, dans la rude bataille des campagnes électorales, de nombreuses formations politiques ainsi que des carrières personnelles se briser sur les écueils des élections régionales. Comme des chameaux tristement impuissants et paralysés face au trou de l'aiguille, qui était si étroit que l'on ne pouvait pas y passer, même en utilisant la plus puissante des vaselines.

SUITES DE LA PAGE 1

Un nouveau blason pour la Vallée d'Aoste

du Statut spécial ont été codifiées; la Fête de la Vallée d'Aoste a été instituée le 7 septembre; les caractéristiques et les modalités d'utilisation des armes, du gonfalon, du drapeau et de l'hymne de la Région (Montagnes valdôtaines) ont été définies, afin de promouvoir la connaissance des institutions et le développement de la conscience civique. En outre, les honneurs régionaux ont été institués parmi lesquels les Amis de la Vallée d'Aoste qui confère la citoyenneté régionale honoraire, et le titre de Chevalier des autonomies attribué aux personnes nées ou résidantes en Vallée d'Aoste qui se sont particulièrement distinguées.

Chauffage à distance pour la ville d'Aoste

12% de la chaleur nécessaire. La production donnera la possibilité de chauffer 90% des habitations du centre de la ville, de la partie qui précède la colline et de la périphérie d'Aoste. De cette opération, dont les travaux de réalisation selon les prévisions techniques pourraient débuter déjà dans un an, la commune d'Aoste s'attend entre autres à des *«retombées significatives dans le domaine de l'environnement* - a expliqué le syndic Guido Grimod - *avec une réduction drastique des émissions polluantes dans l'atmosphère».*

Selon les données élaborées par la société d'énergie Sea, en effet, la reconversion du système de chauffage de la ville d'Aoste pourrait éviter une production de plus de 42 mille tonnes par an de Co_2, et de 6,6 tonnes de poussières fines pour une épargne globale d'environ 16 mille tonnes de pétrole.